RÉUNION-DÉBAT
EN VISIOCONFÉRENCE

Projet de loi confortant les principes de la République

ASSEMBLÉE NATIONALE

DOMINIQUE DA SILVA
Député du Val-d'Oise

Titre 1er : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 1 : Dispositions relatives au service public

Article 1er

Étendre le principe de neutralité des fonctionnaires aux salariés de droit privé participant à une mission de service public

Article 3

Fichier judiciaire national des auteurs d'infractions terroristes

- ✓ Améliorer le suivi des personnes ayant fait la démonstration de leur adhésion à des idées ou à des actes de nature terroriste en créant un délit d'expression (provocation à des actes de terrorisme ou apologie publique)

Article 4

Protection des personnes exerçant une fonction publique contre les menaces et actes d'intimidation fondés sur des convictions ou croyances religieuses

- ✓ *Peine d'interdiction du territoire français allant de 10 ans à une interdiction définitive pour tout étranger coupable de l'infraction*

Titre Ier : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 2 : Dispositions relatives aux associations

Article 6

Conditionner le versement d'aides publiques aux associations au respect des principes républicains.

Article 7

Mise en place d'un contrat d'engagements républicains que les associations s'engagent à respecter.

Article 8

Renforcement des modalités et des motifs de dissolution administrative des associations et groupements de fait troublant gravement l'ordre public ou portant atteinte à des droits et libertés fondamentaux

Titre 1er : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 3 : Dispositions relatives à la dignité de la personne humaine

Article 14

Interdire les personnes en situation de polygamie de la délivrance de titre de séjour sans distinction de nature ou de catégorie

Article 15

Accorder la pension de réversion à un seul conjoint survivant en cas de polygamie

Article 16

Interdiction des certificats de virginité renforcement de la lutte contre les mariages forcés

Article 17

Renforcement de la lutte contre les mariages forcés

- ✓ Cet article impose à l'officier de l'état civil de demander à s'entretenir séparément avec les futurs époux lorsqu'il existe un doute sur le caractère libre du consentement → Si à l'issue de l'entretien le doute persiste, l'officier est contraint de le signaler au préfet (c'est aujourd'hui une faculté, pas une obligation)

Titre 1er : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 4 : Dispositions relatives à la lutte contre la haine en ligne

Article 18

Mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations

Création d'un délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle d'une personne, permettant de l'identifier ou de la localiser, dans le but d'exposer elle-même ou les membres de sa famille à un risque immédiat d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou psychique, ou aux biens.

Assassinat de Samuel Paty, harcèlement scolaire…
Ne laissons plus passer cela !

Titre 1er : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 5 : Dispositions relatives à l'éducation et au sport

Section 1 : L'instruction dans la famille

Article 21

L'instruction dans la famille : instauration d'une obligation scolaire de 3 à 16 ans et restriction de l'instruction dans la famille

Exception : dérogation délivrée par les services académiques pour des motifs strictement encadrés

- ✓ *état de santé de l'enfant, pratique d'activités sportives intensives, itinérance de la famille, situation particulière propre à l'enfant, éloignement géographique d'un établissement scolaire*

Sont ainsi exclus des motifs susceptibles de justifier une instruction à domicile, les motivations politiques, philosophiques ou religieuses.

Titre 1er : Garantir le respect des principes républicains

Chapitre 5 : Dispositions relatives à l'éducation et au sport

Section 2 : Les établissements d'enseignement privés

Article 22

Extension de l'obligation de déclaration annuelle des enseignants des établissements d'enseignement privés hors contrat à l'ensemble de leurs personnels

Dans le cas contraire, fermeture administrative de l'établissement d'enseignement privé hors contrat en question

Article 23

Renfort des peines applicables aux infractions commises par un directeur d'établissement privé hors contrat (qui n'aurait pas pris les dispositions nécessaires pour que l'enseignement soit conforme au socle commun malgré la mise en demeure de l'Etat)

- ✓ Aujourd'hui, 6 mois de prison et 15 000 euros d'amende, demain, 1 an de prison et 15 000 euros d'amende
- ✓ Création d'une peine d'un an de prison et 75 000 d'amende pour non-respect d'une mesure de fermeture de classe

Titre 2 : Garantir le libre exercice du culte

Chapitre I : Transparence des conditions de l'exercice du culte

Section I : Associations cultuelles

Article 26

Composition et règles générales de fonctionnement des associations cultuelles

- ✓ Introduction obligatoire dans les statuts d'un régime de décision collégiale pour certaines des décisions les plus importantes prises par l'association, notamment l'adhésion de nouveaux membres. Il s'agit de lutter contre les prises de contrôles orchestrées par des groupes radicaux

Article 27

Création de l'obligation de déclaration préalable de la qualité cultuelle d'une association auprès de la préfecture

Article 28

Ressources des associations cultuelles

- ✓ Inciter les associations cultuelles à basculer dans le régime de la loi de 1905, moins souple sur le plan des obligations comptables (mais offrant des avantages fiscaux). Il y aura par conséquence une plus grande transparence dans les sources de financement de ces associations cultuelles, qui permettra de lutter contre les influences étrangères.

Titre 2 : Garantir le libre exercice du culte

Chapitre I : Transparence des conditions de l'exercice du culte

Section 2 : Autres associations organisant le culte

Article 30

Assujettir les associations « mixtes » aux obligations essentielles imposées aux associations cultuelles

- ✓ Création de l'obligation d'approbation annuelle des comptes pour l'ensemble des activités d'une association mixte avec retranscription isolée des données comptables en relation avec l'exercice du culte

Le but : lutter contre l'opacité des comptes des associations qui mêlent activité religieuse et culturelle

Titre 2 : Garantir le libre exercice du culte

Chapitre 2 : Préservation de l'ordre public

Article 38

Renfort des peines prévues dans le cas d'atteinte à la liberté d'exercer un culte ou de s'abstenir de l'exercer

- ✓ *1 an de prison, 15 000 euros d'amende contre 6 jours à 2 mois de prison et 1500 euros d'amende aujourd'hui*

Article 39

Aggravation du délit de provocation commis dans les lieux de culte

- ✓ *7 ans de prison, 75 000 euros d'amende* contre 5 ans de prison aujourd'hui et 45 000 euros d'amende

Article 43

Interdiction de diriger pendant 10 ans une association cultuelle en cas de condamnation pour acte de terrorisme

Plusieurs amendements ont été déposés pour la rendre définitive

Article 44

Fermeture des lieux de culte dont l'activité menace gravement l'ordre public

- ✓ Lorsqu'ils provoquent à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes ou tendent à justifier ou encourager cette haine ou cette violence.

Merci pour votre participation !

Dominique Da Silva
Député du Val-d'Oise
dominiquedasilva.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE